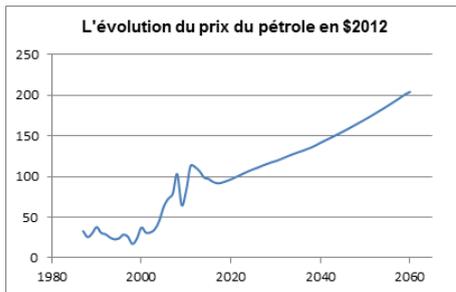


Mise à jour de l'évaluation socio-économique du projet CSNE



Type de mission
Etude socio-économique

Lieu
Canal Seine-Nord, France

Nom du Maître d'ouvrage
Voies Navigables de France

Période de réalisation de la mission
2014

Contexte

Une actualisation de la socio-économie du projet Seine-Escaut a été réalisée en novembre 2013 à partir des éléments de reconfiguration du projet du Canal Seine-Nord Europe établis lors de la Mission Pauvros. Cette actualisation portait sur les simulations de trafic et l'évaluation socio-économique, notamment les hypothèses utilisées pour le calcul du bilan et les scénarios de gabarit du Canal.

Dans le cadre des missions confiées par le Ministère des transports à VNF le 13 février 2014 pour la finalisation de la reconfiguration de SNE, VNF a confié au bureau Stratec la mission de compléter et d'actualiser l'évaluation socio-économique du projet sur la base des règles d'évaluation du Commissariat général à l'Investissement, en intégrant :

- les préconisations du référentiel d'évaluation du CGSP du 17 novembre 2013 ;
- les adaptations et compléments demandés dans le rapport Pauvros ;
- les adaptations et compléments demandés par le Comité économique présidé par E. Quinet.

A l'issue de la Mission Pauvros, le scénario retenu est le canal au gabarit Vb (38 millions de tonnes), d'abord conçu avec des écluses simples, ces écluses étant doublées lorsque la limite de capacité est atteinte.

Enjeux et objectifs

Le bilan socio-économique a pour objectif de fournir une évaluation monétaire des impacts quantifiables du projet et de rapporter ces avantages à l'investissement du projet afin d'évaluer sa pertinence d'un point de vue global.

Méthodologie et résultats attendus

Les calculs se fondent sur la différence, pour chaque acteur du projet, entre les coûts et les avantages procurés :

- par la situation de projet réalisée ;
- par la situation de référence définie comme la situation la plus probable en l'absence du canal.

La méthodologie adoptée repose sur le rapport du commissariat général à la stratégie et à la prospective (CSGP) relatif à l'évaluation socio-économique des investissements publics d'avril 2014.

Le bilan est établi par acteur sur le périmètre « Europe » : on estime les flux nets pour les agents français, allemands, néerlandais et belges. Les coûts externes sont évalués sur la base des différentiels de tonnes-kilométriques mesurés en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Flandre et en Wallonie. Les subventions européennes éventuelles n'interviennent pas en réduction des coûts d'investissement car le périmètre Europe comprend des pays qui y participent. Sont également fournis le bilan pour le périmètre national.